



## COMMUNE DE FIGANIERES 83

### Plan Communal de Sauvegarde

Mise en situation le mardi 3 juin 2014

Capitaine (e.r.) Michel THOMAS, concepteur de l'IPCS, chargé de mission.

La mise à l'épreuve de ce jour a pour thème le séisme.

Cette mise en situation est particulière à plusieurs titres.

Elle se situe à la fin de 5 années  
d'EDUCATION A LA SECURITE  
sur le territoire de Figanières

A ce jour, 3 mises en situation dans le cadre du P.C.S, sont effectuées par année scolaire d'une façon pérenne.

Mise en sécurité à l'extérieur, le danger à l'intérieur.

Mise en sécurité à l'intérieur, le danger est à l'extérieur.

Séisme, on se protège, on sort.

Cette éducation laisse le temps de s'adapter, de se mettre à niveau.

Le Niveau 4 de l'IPCS est la mise en œuvre du plan particulier de mise en sécurité de chaque établissement pour vérifier sa faisabilité, répertorier les difficultés et peut être l'impossibilité de réaliser les écrits de ce plan. Il permet une mise à l'épreuve individuelle et collective. Le P.P.M.S vit.

Le Niveau 5 permet d'insérer chaque établissement, chaque cellule de crise, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

# Le citoyen au centre du P.C.S

Mais aujourd'hui, c'est une première :

## L'éducation des élèves à la sécurité, par les élèves

Les élèves des écoles primaires et du collège ont demandé à participer activement à l'élaboration de cette mise en sécurité. Ils y ont participé d'une façon pleine et entière en s'appropriant la notion de risque et en y apportant leurs scénarii. Les adultes qui encadrent cette réflexion ne sont intervenus que pour les conforter et synthétiser les propositions. Les équipes dirigeantes ont mis en œuvre les scénarii proposés par les élèves.

Les élèves de l'école élémentaire nous ont obligés à repenser la mise en sécurité à l'extérieur.

La mise en situation de ce jour s'est déroulée sous l'observation de différentes personnalités

Elles appartiennent à des milieux professionnels différents ; elles n'ont pas assisté au niveau 5 de l'IPCS pour la majorité d'entre elles, mais disposent d'une culture de sécurité.

La mise en situation est réalisée dans le cadre habituel.

Je vous rappelle qu'il ne s'agit pas d'une performance à réaliser, ni d'un jugement à apporter, mais d'un processus d'apprentissage où l'erreur ou la faute sont admises et servent à nourrir la connaissance individuelle et collective. Il participe à la culture de sécurité de chaque citoyen.



## **L'INFORMATION PREVENTIVE aux COMPORTEMENTS qui SAUVENT**

Participe à la Culture de sécurité individuelle et collective de chaque citoyen.

Elle représente un maillon important dans la résilience d'un territoire.

Thème : SEISME - MISE EN SECURITE A L'EXTERIEUR

Horaires : début 14h05

## Préparation

Calendrier des réunions de préparation à la mise en situation :

Ecole Maternelle MAI 2014

Ecole Elémentaire AVRIL 2014

Collège AVRIL 2014

EHPAD MAI 2014

Mairie MAI 2014

## Thème propre à chaque Etablissement

### **Ecole maternelle et Ecole élémentaire (village) René Cassin :**

Mise en sécurité lors du séisme, évacuation vers le premier point de rassemblement ; puis évacuation vers un deuxième point de mise en sécurité à l'extérieur des établissements.

### **Ecole élémentaire des Marthes (Collège) :**

Les élèves, par classe ont imaginé leurs propres scénarii. Une synthèse est faite par l'équipe enseignante et les élèves, un scénario émerge.

Celui-ci n'avait pas, jusqu'ici, été imaginé et oblige la Commission municipale des Risques Majeurs – IPCS – à le prendre en compte. Il modifie la mise en sécurité à l'extérieur.

Mise en sécurité lors du séisme. Evacuation vers le point de rassemblement. Des fissures apparaissent au sol.

Prise de décision d'évacuer vers le Collège.

### **Collège Jean CAVAILLES :**

Les ASSEC de 4<sup>ème</sup> du collège, encadrés par un professeur et la C.P.E, imaginent divers scénarii et après discussion un scénario est retenu.

Le scénario retenu est validé par l'Equipe de Direction : « Un escalier d'évacuation s'effondre, Un Professeur est blessé et doit être secouru. »

Les ASSEC de 4<sup>ème</sup> informent l'ensemble des ASSEC du collège.

Enfin : avant la mise en situation, pendant 10 minutes, les ASSEC de chaque classe informent leurs camarades sur les évènements à venir et les comportements à adopter (cadre normal du N4 de l'IPCS).

### **Mairie**

Mise en place du P.C.S. Réception communications radio - apprentissage des nouveaux opérateurs.

### **Maison de Retraite du Pré de la Roque**

Réflexion INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE du comportement de chacun lors du séisme avec l'Equipe de Direction. - isolation des zones - essais des transmissions, internes et externe.

Visite des locaux et explications sur les coupures des fluides faites par J.C. ANDREANI, agent technique.

Rappel : la mise en situation de l'EHPAD a eu lieu le 26 MAI à 15 h.

### **Pour la crèche du Petit Prince :**

La mise en situation se fera une fois la formation de son personnel faite.

# Observateurs de la mise en situation

## **Ecole Maternelle**

Madame THOMAS Bérange Conseillère Municipale (CM)

Madame MAUREL Marie-Josée (CM)

## **Ecole Elémentaire des Marthes**

Monsieur TACAÏLLE Guy (C.M.)

Madame DEBEUSSCHER Mairie-Odile (C.M.)

## **Ecole Elémentaire René Cassin**

Madame BRETON Sylvie – Coordinatrice Académique IPCS

Madame JUSTE Josiane - Présidente de la délégation St Paul en Forêt des Délégués Départementaux de l'Education Nationale.

Monsieur REBOURG Alain (C.M.)

Monsieur CONSEIL Georges (C.M.)

## **Collège Jean CAVAILLES**

### **5 points d'observation ont été définis :**

#### **- 1 professeur est blessé Salle LV2**

Madame NAU Sandrine (Dracénie)

Monsieur LAUGIER Alain (C.M.)

Monsieur GARCIA François (Directeur de la Sécurité Civile de la Ville de Toulon)

#### **- 1 professeur porte assistance à son collègue Salle LV3**

Monsieur VILLATTE - CEREMA/DTER Méditerranée-

Monsieur DECOMPTE Frédéric (C.A.D)

Monsieur VIGOUREUX – (Sécurité Civile TOULON)

#### **- Effondrement de l'escalier d'évacuation**

Capitaine BIROLINI Jean - Chef de Centre - IPCS

Major ROUX Michel CS LORGUES - IPCS

#### **- Cheminement de secours dû à l'effondrement de l'escalier d'évacuation :**

itinéraire de remplacement, escalier extérieur – coupure des fluides de la cuisine

Monsieur FROCCIA Philippe (Conseil Général)

Madame CAIA (Sécurité Civile Toulon)

#### **- CELLULE DE CRISE (plateau sportif) – avec différents emplacements**

Cellule de crise, lieu de rassemblement Collège, emplacement Ecole Elémentaire,

emplacement ressources humaines, emplacement du poste médical avancé, emplacement de la morgue

Capitaine SOUZA Jean-Pierre Chef de CSP LORGUES (IPCS)  
Madame LANIER Laurie Infirmière (Cité Scolaire de LORGUES) THOMAS EDISON  
Madame CHANAL Anne (CEREMA/DTER Méditerranée)  
Madame FALCONNIER (Principale Collège FERRIE)  
Monsieur GILLES (collège FERRIE)

**Madame LEVASSEUR Principale du collège** a été observée dès le début de la mise en situation par :

Monsieur SOAVE Professeur au Lycée de LORGUES (Membre du CA du collège Jean Cavallès, Conseiller Municipal de FIGANIERES, délégué aux écoles)

Madame BROSE Anne (C.M)

Monsieur PICHERY Bernard -3<sup>ème</sup> adjoint Mairie CLAVIERS – Commission Sécurité.

### **MAIRIE de FIGANIERES**

Monsieur Joseph GAUTTIER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, en charge du Plan Communal de Sauvegarde.

## **Chronologie de la mise en situation**

### **13h15**

Réception et Accueil des observateurs par Mr CHILINI Maire de FIGANIERES, et l'équipe de direction du collège.

### **13h30**

Synchronisation des chefs d'établissement avec la Mairie.

Délivrance des consignes pour les Observateurs et la Presse donnés par le Capitaine THOMAS (E.R).

### **13h52**

Les ASSEC informent leurs camarades des comportements à tenir dans leur classe.

### **14h05**

« SEISME »

### **14h45**

Retour d'expérience à l'auditorium du Collège



Les fiches techniques qui suivent ont été établies sur les constats des observateurs.



Photos mise en situation – séisme – du 25.06.2013

### ***Ecole maternelle du Noyer de Caban (92 usagers)***

Directrice : Madame BRAUNE

Observateur : Bérangère Thomas

**Mise en situation** : faite, démarrage alerte verbalement.

**Difficultés rencontrées** : RAS

- Humaines : RAS
- Matérielles : RAS

**Communications** : RAS

**Etat d'esprit** : Excellent

*« Les enfants immergés dans l'imaginaire avaient une écoute, un regard, une attention pour eux-mêmes et leurs camarades de tous les instants. »*

*« Les enfants étaient très calmes. »*

## **Ecole Élémentaire René Cassin (2 bâtiments distincts, 183 usagers)**



« Les 2 classes élémentaires de René Cassin ont été très impliquées : 20/20.  
Etant précédemment responsable des exercices au sein des écoles de la commune, je peux mesurer la pertinence et le résultat obtenu. »

Mr. Guy TACAILLE

Ecole Élémentaire (village) René Cassin

Observateurs :

- Mme Josiane JUST :

«Travail remarquable; doit être relayé dans les conseils d'école par les D.D.E.N ».

- Mme Sylvie BRETON Education Nationale: Lire son rapport pages 20 à 33.

*Nom du responsable du site : Un Professeur en remplacement de la directrice*

*Mise en situation : faite Matérielles : RAS*

*Communications :.*

*Difficultés rencontrées : RAS*

*Etat d'esprit : REMARQUABLE*

**Collège Jean Cavailès (550 usagers)**



*Nom du responsable du site:*

Mme Danièle LEVASSEUR Principale

*Mise en situation* : « Aujourd'hui, nous avons dépassé le niveau V, avec la conception du scénario de la mise en situation séisme par les élèves eux-mêmes !

On a atteint un haut niveau de culture de sécurité, le citoyen est vraiment au centre du P.C.S. Il fait partie de la résilience de son territoire. »

« Efficacité et calme ont prédominé. »

Frédéric François, principal adjoint

*Difficultés rencontrées :*

*Humaines* : RAS

*Matérielles* : RAS

*Communications* : RAS

*Etat d'esprit* : REMARQUABLE

*Observateurs :*

Mme Sandrine Nau et Mr Alain Laugier :

« Rôle impeccable des ASSEC »

Mr Vilatte, Protection Civile :

« Les élèves avaient bien en tête les consignes de sécurité ; Bonne organisation des élèves. Cohérence entre l'IPCS, le PCS et le PPMS. »



Major Roux SPP SDIS 83 :

« Tout le monde est sorti en bon ordre malgré l'escalier bloqué ».

Mr Philippe Froccia (C.G.):

« Grand calme lors de la descente de l'escalier vers le portillon ouvert. Toutes les vannes bien coupées en cuisine. »

Mr Clément, surveillant :



*« Exercice impromptu pour les élèves à peine rentrés dans l'enceinte du collège : conduite impeccable ! »*

Capitaine Souza (SPP. SDIS 83) à la Cellule de crise : *« 14h06, arrivée des tout premiers élèves, dans l'ordre. Mise en place rapide de la table de comptage. A 14h20, tout était terminé. »*

Mr SOAVE, Adjoint aux Ecoles, Mairie de Figanières.

*« Pendant l'exercice du 3/06/2014, j'occupais le rôle d'observateur auprès de la principale du collège de Figanières.*

*Outre le très bon déroulement de l'exercice, j'ai pu constater en particulier l'efficacité au niveau de la communication; en effet, par le biais des radios, j'entendais l'évolution de la situation dans sa globalité et savais à tout moment ce que faisait chaque groupe scolaire (maternelle, élémentaire 1 et 2), où se trouvaient et se dirigeaient les élèves, les enseignants et le personnel municipal.*

*Un recueil d'informations capitales si j'étais amené à informer ou diriger les secours ou autre personne qualifiée en cas de problème. »*



Mise en sécurité du 3 juin 2014  
Enseignements et développements.

Monsieur Joseph GAUTHIER  
1<sup>er</sup> Adjoint, en charge du Plan Communal de Sauvegarde



## 1 - Retour d'expérience de la mise à l'épreuve proprement dit :

La mise en sécurité concomitant sur plusieurs sites a, bien sûr, pour objet premier de répondre aux objectifs assignés à cette opération : sensibiliser l'ensemble des acteurs, reconnaître les signaux d'alerte, appliquer les consignes et vérifier leur bonne adéquation, vérifier le matériel et diffuser une culture de la mise en sécurité.

Au niveau de chaque établissement, chacun de ces objectifs est atteint cette fois-ci comme depuis longtemps. Cependant un autre aspect de la mise en sécurité est testé sur la commune de Figanières à cette occasion. La concomitance des exercices mis en œuvre dans les divers établissements sensibles, et pas seulement ceux relevant de l'éducation nationale, est voulue dans un cadre communal pour prendre en considération le fait que nombre de phénomènes pouvant nécessiter une mise en sécurité concerneront plusieurs ou tous les établissements sensibles au même moment (séisme, feu de forêt menaçant le village, accident technologique (RD 54 ou plus large) et ceci exigera une réponse, non seulement des établissements eux-mêmes, mais également de l'autorité communale elle-même.

C'est dans cet état d'esprit, et ayant tiré la leçon de l'expérience de l'inondation du 15 juin 2010, que la commune a souhaité équiper l'ensemble des sites sensibles de moyens de communication indépendants entre eux et avec la mairie. Si la mise en place est effective depuis longtemps, l'exercice du 3 juin a permis, enfin, de tester, une fois de plus et c'était nécessaire, le fonctionnement du matériel sur l'ensemble de la chaîne (établissements et mairie) et sa bonne maîtrise par les différents opérateurs. Lors de la mise en situation, le fonctionnement a été très satisfaisant, permettant ainsi à chaque site d'être informé de la situation des autres et surtout à la commune d'avoir une vue globale de la situation en vue d'apprécier, dans la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde, les mesures à prendre dans l'immédiat notamment dans l'attente des secours extérieurs.

## 2- Une culture partagée de la sécurité

S'il appartient à la puissance publique (autorités de l'état et des collectivités, autorité rectorale, directions d'établissements, etc.) d'assurer les conditions de la sécurité des citoyens, l'expérience a démontré que ces conditions sont fort diverses, certes nécessaires mais parfois insuffisantes.

La volonté de la commune exposée plus avant d'assurer l'interconnexion des sites sensibles est née de la constatation, lors de l'épisode du 15 juin 2010, qu'une réponse adaptée à une situation d'urgence suppose une information précise, immédiate et partagée entre les acteurs et les décideurs.

L'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde a permis, outre la préparation d'un cadre normé d'intervention, d'apprécier la place que doit prendre le citoyen dans sa propre mise en sécurité et dans la sécurité collective. Là encore, l'expérience du 15 juin 2010 a montré l'importance essentielle de la prise en charge par la population elle-même des conséquences d'une catastrophe. Il n'était que de voir l'état du village 24 heures après l'évènement pour la mesurer.

Conjuguée avec l'intuition, raisonnée, de Michel THOMAS, initiateur de l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent, qui permet à chaque individu de réagir de façon adaptée à la sauvegarde de son intégrité face à une situation inattendue, la décision de la commune, depuis 2009, de développer dans les structures communes, puis en direction de tout citoyen, la formation ad hoc a permis de faire évoluer favorablement, à tous les échelons, la prise en compte des objectifs et moyens de mise en sécurité, plaçant ainsi le citoyen, à la fois objet et acteur, au cœur du dispositif de sauvegarde.

## 3 - Et ensuite...

L'originalité de l'exercice du 3 juin a été l'écriture d'une partie du scénario par les écoliers et collégiens eux-mêmes, développant, autour du thème du séisme, les aléas consécutifs au phénomène (circulations condamnées, d'où écriture de réponses de substitution). Cet aspect sera intéressant à conserver dans l'optique d'une meilleure appropriation des mises à l'épreuve par les

acteurs. Toutefois la prise en compte des objectifs rappelés au début devra toujours être assurée de façon complète de même que sera intégré le fait que ces mises en situation s'inscrivent dans un cadre dépassant un seul établissement et doivent d'insérer (hors exercice lié à un incendie circonscrit à l'établissement) dans une mise à l'épreuve impliquant l'ensemble des acteurs communaux.

### Le mot du Maire de FIGANIERES

*« Après 5 années d'éducation à l'IPCS, force est de constater qu'à Figanières, chacun, chacune et en particulier dans les endroits sensibles que sont le collège, les écoles, l'EHPAD, la culture de sécurité du citoyen est ancrée dans les mémoires.*

*Individuelle tout autant que collective, nécessaire en tout lieu où le citoyen se trouve, elle va permettre à celui-ci d'être plus efficace face aux Risques Majeurs auxquels il pourrait être confronté.*

*Je remercie le capitaine Michel THOMAS, Officier des SP (E.R.), concepteur de l'IPCS, ainsi que tous les acteurs ayant contribué à cette action indispensable et collective et souhaite leur apporter un soutien sans faille pour les années prochaines. »*

**Bernard CHILINI, Maire de FIGANIERES**

à

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de  
NICE  
Madame le DA-SEN adjointe du VAR  
s/c Monsieur DEFRANCESCO Jean-Claude,  
Conseiller de Prévention Académique

## **COMPTE RENDU - IPCS NIVEAU 5**

### **Figanières : la clé de la réussite**

**L'expérimentation menée depuis 5 ans mettant  
le citoyen au centre des PCS et PPMS, via l'IPCS,  
a permis de créer une véritable culture de sécurité  
dans ce bassin de vie.**

## **Présentation du niveau 5 de l'IPCS**

Le niveau 5 de l'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent est la mise en perspective des PPMS des établissements scolaires avec les autres plans de sauvegarde des établissements recevant du public d'un même bassin à risque dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

Pour les établissements scolaires, l'objectif principal de ce niveau 5 est l'autonomisation des chefs de cellule de crise dans la gestion d'un évènement tant sur le plan interne à leur établissement que sur le plan externe en intégrant le caractère général de l'évènement du bassin à risques.

Le but final de cette expérimentation est d'éduquer une population face à un évènement soudain et de tendre vers une culture de sécurité pour et par chaque citoyen dans un bassin de vie.

### **Cadre règlementaire**

*Décret* 2005-1156 du 13 septembre 2005 relatif à la mise en place d'un plan communal de sauvegarde (PCS) dans les communes et pris pour application de l'article 13 la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile.

Circulaire n° 2002-119 du 29 mai 2002 relative à l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs.

## **Mise en situation du 3 juin 2014**

Préparation de la mise en situation PPMS- séisme

### **Contexte**

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde de FIGANIERES (83), trois exercices annuels sont organisés. Chaque établissement recevant du public active alors son plan de sauvegarde au regard du scénario prévu. Ainsi, lors de cet exercice communal, les écoles et le collège de cette commune activent leur PPMS.

L'originalité et la force de la mise en situation présentée le 3 juin 2014 émanent de la préparation même du scénario de cette mise en situation ainsi que de la qualité d'investissement de toute la communauté lors de l'activation des PPMS des différents sites. En effet, les élèves ont demandé à préparer eux-mêmes cette mise en situation.

Les établissements concernés sont l'école maternelle, l'école élémentaire, le collège, la maison de retraite et les personnels de la mairie de FIGANIERES.

### **Scénario**

Séisme à 14h10. Protection et évacuation dans le stade pour les collégiens.

Dans le collège, l'effondrement de l'escalier central dans le collège nécessitant un changement d'itinéraire lors de l'évacuation et un professeur blessé nécessitant la prise en charge de sa classe et son évacuation.

Affaissement/fissure de la cour de l'école élémentaire nécessitant un repli vers le stade où sont rassemblés les collégiens.

Ecole maternelle, la protection suivie de l'évacuation vers le parking municipal.

### **Origine du scénario**

Pour répondre à la demande des élèves, les personnels ont organisé des groupes d'élèves qui ont proposé chacun des scénarii. La Conseillère Principale d'Education souligne leur implication et leur autorégulation pour la création des scénarii ; en effet, ces derniers étaient réalistes et pertinents.

Par ailleurs, à l'issue de la présentation du scénario retenu pour l'école élémentaire, les élèves ont fait remarquer que la pose d'un portillon au fond de la cour permettrait d'accéder facilement à une zone de rassemblement.

**Objectif** Entraînement sur un scénario de niveau supérieur. Culture de sécurité du citoyen et futur citoyen dans le bassin de vie de Figanières.

Déroulement de la mise en situation PPMS- séisme

### **Lieux d'observation du déroulement de la mise en situation**

La Mairie de Figanières a organisé avec pertinence et précision l'observation de l'ensemble des sites par des personnes extérieures (représentants de la préfecture du Var, du conseil général du Var, du SDIS 83, de la sécurité civile, de l'Institut Euro-méditerranéen en Science du Risque, de délégués départementaux de l'Education Nationale et du Rectorat) accompagnées des membres de conseil municipal de Figanières.

Sécurisation des abords par la police rurale et la gendarmerie nationale et deux pompiers ont été placés aux endroits critiques.

### **Déroulement de l'exercice PPMS-séisme**

Dans les deux écoles et le collège, en début de cours, les ASSEC ou les professeurs des écoles ont présenté l'exercice PPMS-séisme. Puis les cours ont repris jusqu'à 14h10, moment où le professeur a déclaré la survenue d'un séisme. Les élèves ont glissé immédiatement sous les tables pour se mettre en autoprotection. Puis, au signal de l'enseignant, les élèves ont évacué.

Les collégiens ont évacué dans le calme vers le stade. Ils ont été installés en respectant une organisation qui permettait de circuler entre les groupes. La cellule de crise a pu procéder au recensement des élèves éventuellement manquants.

Les ASSEC, en général, étaient bien reconnaissables par leur gilet jaune. Ils ont tenu leur rôle de façon exemplaire notamment chez les écoliers de l'élémentaire. En effet, les écoliers, (ASSEC et même ceux non désignés ASSEC) ont réalisé une évacuation prudente en évaluant en permanence la situation

(regards vers le plafond, sur les côtés, vers le sol, sans toucher les parties métalliques ...).

Les personnels responsables étaient bien reconnaissables par leur gilet orange. Les transmissions par radio ont très bien fonctionné.

#### **4 Débriefing, réactions et réflexions**

##### **Débriefing sur la mise en situation séisme**

Bon fonctionnement des radios, bonne utilisation.

Des progrès dans la communication par radio jusqu'à la parfaite maîtrise. Le chef de la cellule de crise a été capable de communiquer et recevoir les informations aussi bien de l'intérieur (collège) que de l'extérieur (mairie et écoles) et donc de pouvoir faire son analyse en temps réel.

Les autoprotections ont bien été réalisées.

Les évacuations ont été réalisées avec efficacité et dans le calme.

Certains ASSEC n'avaient pas leur gilet. Le gilet est d'abord un moyen d'éducation, il n'est pas indispensable. Les élèves du CM2 ont fait le choix de mettre leur gilet dès leur entrée en classe (tous les jours).

Le rappel des consignes avant par les ASSEC : important car la répétition des fondamentaux est indispensable pour atteindre des réponses automatiques. C'est le socle de l'éducation.

##### **Réactions des observateurs**

###### Protection civile

Calme remarquable, bonne organisation, implication réelle des enfants.

Le fait que ce soient les élèves qui aient élaboré les scénarii est très intéressant, bonne approche des risques majeurs.

Le professeur blessé a bien été pris en charge et son évacuation a été très bien réalisée.

Cohérence entre PCS/IPCS/PPMS. L'IPCS semble efficace pour atteindre la culture du risque.

### SDIS 83

Les classes ont bien géré le problème de l'escalier avec demi-tour et changement d'itinéraire. De la sérénité et absence de bruit.

La mise en place de la cellule de crise avec la table est pertinente.

L'installation du poste de secours de l'infirmière a bien été réussie.

Mise en situation : confiance entre adultes (surveillants ont guidé les profs).

Culture qui se construit.

### Service de l'éducation Conseil Général 83

Le portillon au niveau des cuisines a permis de réguler le flux avant que les personnes ne s'engagent dans les escaliers.

Les vannes pour les fluides ont été coupées (pour de faux ! un écriteau placé sur les vannes mentionnait la coupure des fluides).

L'ouverture rapide des portails a permis d'obtenir la fluidité lors de l'évacuation.

### *Histoires ... pas si banales*

#### Surveillant du collège

Lors d'un dysfonctionnement de l'alarme incendie, des élèves de 3ème sont allés chercher des élèves de 6ème qui étaient aux toilettes pour qu'ils aillent rejoindre le point de rassemblement.

Très peu, voire plus aucun déclenchement intempestif.

#### Professeur du collège

Sa fille était dans les rues de Draguignan quand elle a aperçu un homme qui titubait. Les personnes s'écartaient de lui. Elle, au regard de sa formation d'ASSEC, a appelé les secours. Cet homme était en train de faire un malaise cardiaque ...

## **Quelques réflexions**

**Bernard CHILICHINI, Maire de Figanières :**

*« Mettre l'humain à sa place pour développer une culture de sécurité du citoyen. »*

**Michel THOMAS, concepteur de l'IPCS, capitaine des sapeurs-pompiers (er),  
DDEN :**

*« Pas de performance ni de jugement, mais un processus d'apprentissage.*

*L'imaginaire permet l'acceptation du risque et la construction de scénarii nécessaires à la mise à l'épreuve (niveau 4).*

*L'IPCS permet de favoriser l'imaginaire dans le domaine des risques (niveau 5), élément de base de la résilience individuelle et collective.»*

**Frédéric FRANCOIS, Principal adjoint :**

*« L'utilisation quotidienne des talkies walkies a changé notre façon de travailler. »*

**Sylvie BRETON, coordonnatrice académique IPCS :**

*« L'IPCS s'inscrit dans plusieurs compétences du socle commun et plus particulièrement dans les compétences sociales et civiques (6) mettant en place un parcours civique constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements.*

*Il apparaît donc indispensable, dans une perspective d'extension de l'expérimentation figaniéroise, de s'appuyer sur la liaison école-collège, notamment par le biais des conseils d'école-collège institués par l'article 37 de la loi du 8 juillet 2013. »*

## Conclusion

L'expérimentation de Figanières, commencée il y a 5 ans, s'achève. En effet, l'objectif ciblant la culture de sécurité du citoyen sur ce bassin de vie est atteint.

Cette expérimentation a mis le citoyen et le futur citoyen au centre des PCS et des PPMS. Sensibilisés à l'IPCS, ils ont acquis, au travers des différentes mises en situation programmées régulièrement, une véritable culture de sécurité.

[Ils sont devenus des leviers de la résilience.](#)

[La clé de la réussite réside dans le fait que l'IPCS permet de favoriser l'imaginaire dans le domaine des risques.](#)

Aucune représentation n'est imposée et chacun peut s'approprier sa propre perception des risques, sans les barrières et les contraintes de la réalité. Ainsi, l'impensable peut devenir « possible » et la résilience peut se développer.

Propositions à l'issue de cette expérimentation

L'IPCS, via le module ASSEC, s'inscrit dans plusieurs compétences du socle commun :

- les compétences sociales et civiques (6) mettant en place un parcours civique constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements. Ce domaine de compétence est évalué dès le 1er palier, en fin de CE1.
- les compétences liées à la maîtrise de la langue française (1), évaluables pour l'IPCS dès le 2ème palier.
- les compétences liées au développement de la culture humaniste (5), évaluées à partir du 2ème palier, ainsi que,
- les compétences visant l'autonomie et l'initiative (7), également évaluées à partir du 2ème palier.

*Aussi, il apparaît indispensable, dans une perspective d'extension de l'expérimentation figaniéroise, de s'appuyer sur la liaison école-collège, notamment par le biais des conseils d'école-collège institués par l'article 37 de la loi du 8 juillet 2013 (qui, d'ailleurs, crée un nouvel article L. 401-4 dans le code de l'éducation) pour promouvoir l'éducation à la sécurité via IPCS.*

### IPCS, un item dans le programme d'actions du conseil école-collège

Extrait du décret n° 2013-683 du 24 juillet 2013 définissant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège

Ces conseils école-collège, associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège.

Ce conseil est présidé conjointement par le principal du collège (ou son adjoint) et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré (ou le représentant qu'il désigne). Ils fixent conjointement le nombre des membres du conseil école-collège en s'assurant d'une représentation égale des personnels des écoles et du collège.

Il se compose de :

- Personnels désignés par le principal du collège sur proposition du conseil pédagogique, des membres du conseil des maîtres de chacune des écoles du secteur de recrutement du collège, désignés par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré dont relève l'école, sur proposition de chacun des conseils des maîtres concernés.
- toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles.

Il détermine un programme d'actions, qui s'inscrit dans le champ des missions qui lui sont assignées par l'article L. 401-4 et se réunit au moins deux fois par an. Il établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Il soumet le programme d'actions à l'accord du conseil d'administration du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan des réalisations est présenté aux mêmes instances. Le programme d'actions et le bilan sont transmis pour information, conjointement par l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription du premier degré et le principal du collège, au directeur académique des services de l'éducation nationale.

La mise en place du conseil école-collège s'est effectuée progressivement au cours de l'année scolaire 2013-2014 afin que son premier programme d'actions soit adopté pour être mis en œuvre à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014.

QUELQUES PROPOS....

#### CONSEIL GENERAL DU VAR

Compétence en Environnement de travail – Direction des collèges et de l'Education

« Monsieur Philippe FROCCIA – Chef de Service

Mise en situation du 3 juin 2014 - FIGANIERES

Pour avoir vécu plusieurs mises en situation sur le collège de Figanières, celle ci avec un scénario établi par les élèves, un séisme avec effondrement, et blessé s'est déroulé comme à son habitude (il faut le dire maintenant) dans un ordre parfait et en parfaite sérénité. Le sourire des acteurs augurait d'une parfaite confiance.

Le petit plus c'est l'impression de naturel, les gestes, les actions coulent d'eux même.

En posant des questions tant aux élèves, agents de la collectivité, ou de l'Education Nationale, toute la communauté Educative est impactée et les réponses arrivent naturellement.

La complète intégration dans le Plan Communal de Sauvegarde Communal permet d'atteindre la Palier 5 de l'IPCS.

#### VILLE DE TOULON

Direction Sécurité Civile et Prévention

Directeur – Monsieur François GARCIA

Mise en situation du 03 juin 2014

- « Le citoyen est mis au centre de la sécurité et de la résilience. LA COORDINATION

Dans le cadre du P.C.S de FIGANIERES, un PC Communal a été activé sous la direction du Maire, avec la Gendarmerie Nationale et les Sapeurs Pompiers, assurant la coordination avec la cellule de crise du Collège, et en cas de crise réelle avec l'ensemble des E.R.P et des quartiers de la Commune.

#### COHERENCE ENTRE LES DIFFERENTS PLANS D'URGENCE

Cette mise en situation a permis de faire un constat positif sur l'articulation entre le P.C.S – Plan Communal de Sauvegarde de FIGANIERES, le P.P.M.S – Le Plan Particulier de Mise en Sécurité du Collège Jean CAVAILLES, l'I.P.C.S - L'Information Préventive aux Comportements qui Sauvent .

#### I.P.C.S

Ce concept élaboré par le Capitaine THOMAS, répond à la nécessité d'informer et de former le citoyen à sa propre sécurité, il permet aux élèves, professeurs et personnels d'appréhender les bons comportements et facilite l'application des mesures de mise à l'abri en cas de sinistre.

L'aspect le plus important du concept est le processus d'apprentissage qui est initié puis rappelé et conforté au fil des années, avec une culture du risque qui se construit dans le temps.

La participation des élèves à la construction des scénarii des tests est très importante et leur permet de bien appréhender l'existence et la gestion des risques majeurs..... ».

Les observateurs sur le terrain, la mise en situation se termine, c'est le moment du retour d'expérience.....

